

Comité de rédaction

Céline Bellot, Université de Montréal
Natacha Brunelle, Université du Québec à Trois-Rivières
Karine Côté-Boucher, Université de Montréal
Francis Dupuis-Déri, Université du Québec à Montréal
Adèle Garnier, Université Laval
Virginie Gautron, Université de Nantes
Martin Goyette, École nationale d'administration publique
Sandra Lehalle, Université d'Ottawa
Anta Niang, École nationale d'administration publique
Mireille Paquet, Université Concordia
Marie-Andrée Pelland, Université de Moncton
Bastien Quirion, Université d'Ottawa
Anaïs Tschanz, École nationale de l'administration pénitentiaire
Marion Vacheret, Université de Montréal
Luna Vives, Université de Montréal
Jo-Anne Wemmers, Université de Montréal

Conseil d'administration

Yves Boisvert, École nationale d'administration publique
Amélie Couvrette, Université du Québec en Outaouais
David Henry, Association des services de réhabilitation sociale du Québec Lila Kazemian, John Jay College of Criminal Justice
Nadine Lanctôt, Université de Sherbrooke
France Nadeau, Université de Montréal
Frédéric Ouellet, Université de Montréal
Justin Piché, Université d'Ottawa
Catherine Rossi, Université Laval
Samuel Tanner, Université de Montréal

Comité consultatif international

Anthony Doob, Université de Toronto
David Farrington, Université de Cambridge
Uberto Gatti, Université de Gênes
Georges Kellens, Université de Liège
Jean Kellarhals, Université de Genève
Fritz Sack, Université de Hambourg
William Schabas, Université du Middlesex
Rodica Stanoiu, Institut de recherches juridiques de Roumanie
Françoise Tulkens, Université de Louvain
Renée Zauberman, Centre national de la recherche scientifique